

Réunion du Comité Syndical du 07 décembre 2017

Convoqué le vingt-neuf novembre deux mille dix-sept, le Comité syndical s'est réuni le sept décembre deux mille dix-sept à dix-huit heures pour sa 84^e séance dans la salle d'Assemblée de Clermont Communauté, sise 64 avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand.

Monsieur Dominique ADENOT, Président de séance, procède à l'appel des membres.

84^e Séance

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Monsieur Dominique ADENOT
Monsieur Michel BEYSSI
Monsieur Gérard BOHNER
Madame Jacqueline BOLIS
Monsieur Jean-Pierre BUCHE
Monsieur Christophe CHAPUT
Monsieur Jean-Michel CHARLAT
Monsieur Serge CHARLEMAGNE
Monsieur Jacques CHEVALIER
Monsieur Alain DEAT
Monsieur Joël DERRÉ
Monsieur Antoine DESFORGES
Monsieur Laurent DIAS
Monsieur Philippe GAILLARD
Monsieur Roger GARDES
Monsieur Laurent GILLIET
Monsieur Dominique GUÉLON

Monsieur Gérard GUILLAUME
Monsieur Jean-Maurice HEINRICH
Monsieur Didier LAVILLE
Monsieur Jean-Marc MORVAN
Monsieur Jean-Henri PALLANCHE
Monsieur Bertrand PASCIUTO
Monsieur Gilles PAULET
Monsieur Pascal PIGOT
Monsieur Jérôme PIREYRE
Monsieur Yves PRADIER
Monsieur Michel PROSLIER
Monsieur Marc REGNOUX
Monsieur Michel SABRE
Madame Marie-José TROTE
Monsieur Bruno VALLADIER
Monsieur René VINZIO
Monsieur Gilles VOLDOIRE

Avaient donné pouvoir :

Monsieur Jacques BEAUJON
Monsieur Olivier BIANCHI
Monsieur Jacques LARDANS
Monsieur Roland BLANCHET
Monsieur Frédéric BONNICHON
Monsieur Mohand HAMOUMOU
Monsieur Alain PAULET

à Monsieur Roger GARDSE
à Monsieur Dominique ADENOT
à Monsieur Bertrand PASCIUTO
à Monsieur Gilles PAULET
à Monsieur Jean-Maurice HEINRICH
à Monsieur Alain DEAT
à Monsieur Marc REGNOUX

Étaient excusés / absents :

Madame Nadine ALAPETITE
Madame Pascale AMEIL
Monsieur Jean-Claude ARESTÉ
Monsieur Jérôme AUSLENDER
Monsieur Jacques BEAUJON
Monsieur José BELDA
Madame Martine BELLEROSE
Monsieur Olivier BIANCHI
Monsieur Roland BLANCHET
Monsieur Frédéric BONNICHON
Monsieur Gérard CHANSARD
Monsieur Cyril CINEUX
Monsieur Jean-Christian COURCHINOX
Monsieur Jean-Paul CUZIN
Monsieur Gérard DUBOIS
Madame Martine FAUCHER
Madame Hélène FEDERSPIEL
Madame Blandine GALLIOT
Monsieur Louis GISCARD D'ESTAING

Monsieur Mohand HAMOUMOU
Monsieur Jean-Pierre HÉBRARD
Monsieur Jacques LARDANS
Monsieur Grégory LÉPÉE
Monsieur Yves LIGIER
Monsieur Christian MÉLIS
Monsieur Jean-Henri PALLANCHE
Monsieur Alain PAULET
Monsieur Pierre PÉCOUL
Monsieur Jean-Philippe PERRET
Monsieur Gilles PÉTEL
Monsieur Hervé PRONONCE
Madame Catherine QUEINNEC
Madame Anne-Karine QUEMENER
Madame Marie-Jeanne RAYNAL
Monsieur Christian SIMONET
Monsieur Gérard VIALAT
Monsieur Guillaume VIMONT
Monsieur Nicolas WEINMEISTER

Monsieur le Président de séance constate que le quorum est atteint.

Clermont Auvergne Métropole Transfert du Dossier ÉCOCITÉ

Monsieur le Président rappelle aux membres de l'Assemblée Délibérante qu'en 2009, la candidature de la Ville de Clermont-Ferrand à l'appel à projet national « ECOCITE », sur le projet de requalification et de rénovation urbaine du quartier Saint-Jean, a permis au territoire du Grand Clermont de faire partie des 13 lauréats sélectionnés au niveau national pour leur « démarche résolument novatrice en matière de durabilité urbaine » au même titre que Marseille, Nantes, Bordeaux, Strasbourg, Montpellier ou Rennes...

Monsieur le Président explique que l'État a souhaité que le périmètre de réflexion stratégique et de gouvernance « ECOCITE » soit plus large que le seul quartier Saint-Jean piloté par la Ville centre et a retenu le périmètre du SCOT du Grand Clermont. À ce titre, le syndicat du Grand Clermont est devenu la structure porteuse du label ECOCITE.

Le dispositif ECOCITE a ouvert des possibilités de financement notamment au fonds « Ville de demain » du programme investissement d'avenir pour des actions innovantes, démonstratrices et reproductibles. L'ambition était de mobiliser autour de quelques grands projets et lieux de laboratoire des « modes de faire la Ville de demain ». Sur la période 2010-2014, le territoire a perçu plus de 2,5 millions d'euros pour des projets tels que :

- l'éclairage public optimisé de la ville de Clermont-Ferrand : système de télégestion de l'éclairage public permettant la télécommande et la télésurveillance de 15.000 points lumineux représentant des économies de 40% ;
- le Véhicule Individuel Public Autonome (VIPA) de Ligier Automobiles : expérimentation d'un véhicule sans chauffeur sur courtes distances, sur un principe d'ascenseur horizontal ;

- le Centre de Distribution Urbain (CDU) porté par le SMTC : une plate-forme de livraisons propres permettant la mutualisation des messageries en centre-ville et une meilleure gestion du dernier kilomètre ;
- le projet de prolongement de la ligne A du tramway clermontois qui a bénéficié d'une bonification.

Monsieur le Président rappelle qu'en 2015, une candidature a été déposée dans le cadre du 2^e appel à projets « Programme d'Investissements d'Avenir, Ville de demain », grâce au soutien technique de l'Agence d'urbanisme. Une convention pour la période 2016-2020 a été signée en septembre dernier, accordant une enveloppe de 7.238.000,00 € pour soutenir les projets suivants :

- la gestion temporaire et expérimentale des friches sur le secteur St Jean, qui ambitionne de réinvestir et d'animer des espaces anciennement occupés par des industries (ville de Clermont-Ferrand) ;
- la réalisation d'un bâtiment bio climatique (label Bepos Effinergie) « objectif 0 carbone et 0 énergie fossile » au lycée Saint Jean (Conseil régional) ;
- le système d'alerte météorologique pour la prévention du risque inondation à la Tiretaine (Michelin) ;
- la restauration de la biodiversité sur un corridor écologique majeur entre les puys de Bane, Anzelle et Crouël avec notamment des actions sur les sites de Puy Long et de Gandailat (Ville de Clermont-Ferrand et VALTOM) ;
- le concept de déchetterie « nouvelle génération » permettant une plus grande adaptabilité aux types de déchets pour une optimisation des déchets valorisés (Clermont-communauté).

Conformément aux décisions de la Conférence des Présidents et du Bureau de recentrer les missions du Grand Clermont, et en accord avec Clermont Auvergne Métropole, Monsieur le Président propose de transférer le dossier Ecocité à cette dernière et d'autoriser Monsieur le président à signer un avenant à la convention signée le 08 septembre 2016 allant dans ce sens.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **de transférer le dossier ÉCOCITÉ à Clermont Auvergne Métropole ;**
- **d'autoriser Monsieur le Président à signer un avenant à la convention du 08 septembre 2016 afin de permettre le transfert de ce dossier.**

À Clermont-Ferrand, vendredi 08 décembre 2017.

**Dominique ADENOT,
Président.**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-200048171-20171207-DCS560-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/12/2017
Publication : 15/12/2017